DIPLÔME

Certificat de compétence Guide conférencier

Code : CC16400A



Niveau d'entrée : Aucun
Niveau de sortie : Aucun
ECTS : 34

Déployabilité
Package : Formation pouvant se suivre en s'inscrivant à un "package" (groupe d'enseignements indissociables)

Objectifs pédagogiques

Le certificat de compétences Guide-conférencier donne accès à la **carte professionnelle de guide-conférencier**, délivrée en préfecture. Elle permet aux auditeurs et auditrices, **titulaires d'un diplôme conférant le grade de master**, d'acquérir les compétences et connaissances nécessaires à l'exercice du métier de guide-conférencier, telles qu'elles sont définies dans l'arrêté ministériel du 9 novembre 2011, modifié par l'arrêté du 28 décembre 2016.
En France, le guide-conférencier exerce une activité réglementée, le plus souvent en qualité de travailleur indépendant et/ou sous contrat auprès de nombreuses structures (agences réceptives, tour-opérateurs, offices de tourisme, etc.). Il rend accessible aux visiteurs français et étrangers les différents types de patrimoines (naturels, historiques, culturels, scientifiques et techniques, matériels et immatériels). Il sait les présenter et les mettre en valeur. Il est autorisé à conduire des visites commentées dans l'ensemble des lieux à accès réglementé, y compris dans les monuments nationaux et musées de France.
La formation met ainsi l'accent sur des compétences spécifiques telles que **la méthodologie et les techniques de la médiation orale des patrimoines** et **la gestion de l'activité professionnelle** (statuts juridiques, pratiques du numérique, etc.). L'obtention du certificat de compétences Guide-conférencier requiert un niveau en **langue étrangère, régionale ou des signes**, et la validation d'un **projet tuteuré**.

Le certificat de compétences a donc pour objectif de former de **futurs professionnels du guidage et de la médiation** qui auront acquis, au cours de leur période de formation :

- les compétences techniques et les connaissances théoriques leur permettant d'assurer les missions d'un guide-conférencier ;
- les compétences techniques et les connaissances théoriques leur permettant de démarrer, poursuivre et/ou développer une activité professionnelle sous un statut d'indépendant et/ou de salarié, en prenant en compte les évolutions du secteur et de la profession (apparition des plateformes numériques, cumul des statuts professionnels, etc.) ;
- une expérience professionnelle significative autour d'un projet tuteuré.

Le certificat de compétences Guide-conférencier peut également permettre la **poursuite d'études** : DU, Master dans les domaines de la culture, de la valorisation des patrimoines ou du tourisme, ou via des diplômes du Cnam (CC Médiation culturelle, CS d'ingénierie de la culture et de la création, etc.).

Compétences et débouchés

Le certificat de compétences Guide-conférencier forme à des compétences que chaque élève diplômé(e) est capable de mettre en oeuvre au terme du programme de formation :

- Usages des outils du numérique dans le cadre de la pratique du guidage et de la médiation culturelle
- Expression et communication écrites et orales dans le cadre de la pratique du guidage et de la médiation culturelle
- Positionnement vis-à-vis des champs professionnels du tourisme, des loisirs et de la culture
- Insertion professionnelle et responsabilité au sein d'une organisation culturelle, touristique ou de valorsiation des patrimoines
- Maîtrise de la méthodologie et des techniques de la médiation orale des patrimoines
- Conception et mise en œuvre de dispositifs de médiations culturelles adaptés aux marchés et tendances locales et régionale

Méthodes pédagogiques

Les enseignements théoriques, couplés à des mises en application en travaux dirigés et travaux pratiques sur matériels et logiciels métiers permettront une professionnalisation rapide. L'espace numérique de formation du Cnam (Moodle) permet à chaque enseignant de rendre accessible des ressources spécifiques à ses enseignements. Des modalités plus détaillées seront communiquées au début de chaque cours.

Prérequis et conditions d'accès

Titulaire d'un diplôme conférant le grade de master (Bac+5 minimum) en histoire, histoire de l'art, histoire des sciences et des techniques, médiation culturelle, politiques culturelles, valorisation des patrimoines, etc. ; et ayant un projet professionnel tourné vers le guidage culturel ou touristique, ou la médiation des patrimoines.

Pour candidater à Paris, cliquez ici.
Pour candidater dans un autre centre, contacter le Cnam régional correspondant.

MENTIONS OFFICIELLES

Informations complémentaires

Type de diplôme

Certificat de compétence

Formacode

Tourisme [42654]
Tourisme culturel [42651]
Arts, spectacle, industries créatives [104]
Peinture art [45098]
Art [45054]
Histoire [14227]
Histoire art [14216]
Histoire sciences et techniques [14229]
Sciences et techniques patrimoine [14215]
Accueil tourisme [42686]
Guide-conférencier [42602]

Code du parcours
CC16400A

URL externe
https://www.cnam-paris.fr/CC16400A-PAR-1486663.kjsp

Modules d'enseignement

- → Langue étrangère, régionale ou langue des signes (niveau C1)
- → Méthodologie et techniques de la médiation orale des patrimoines
- → Projet tuteuré
- → Tourisme en transition : connaissance du secteur et gestion de l'activité professionnelle

Blocs de compétences

Un bloc de compétences est constitué d'un ensemble d'Unités qui répond aux besoins en formation de l'intitulé du bloc.
Les unités ci-dessus sont réparties dans les Blocs de compétences ci-dessous.
Chaque bloc de compétences peut être validé séparément.
Information non disponible, pour plus d'information veuillez contacter le Cnam